journal

ÉCONOMIE

■ **Partage du golfe du Maine.** Un jugement rendu en octobre dernier par une chambre spéciale de la Cour internationale de justice de la Haye a mis fin à un litige qui a opposé le Canada et les Etats-Unis pendant plusieurs dizaines d'années. Il s'agissait de déterminer le tracé de la frontière entre les deux pays dans le golfe du Maine. Celui-ci forme, sur la côte Atlantique, une vaste échancrure entre le cap Cod (Etats-Unis) et le sud-ouest de la presqu'île de Nouvelle-Ecosse (Canada). Chacune des deux parties revendiquait le banc George, dans le sud-ouest du golfe. Les Américains réclamaient l'équivalent d'un monopole tandis que le Canada demandait environ 40 p. 100 du banc. Selon le jugement de la Cour internationale,

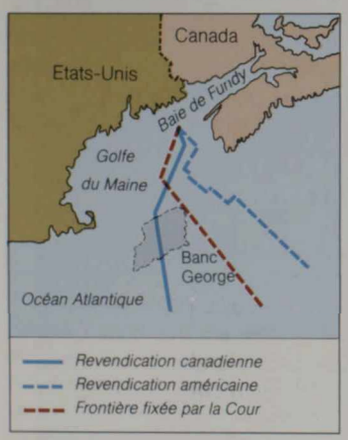

la frontière sera une ligne médiane entre les lignes tracées par chacun des deux Etats. Conformément à la géographie et à l'histoire, les Etats-Unis auront cependant la majeure partie du banc. Le gouvernement canadien s'est déclaré heureux de la décision de la Cour. Le tracé protège, estime-t-il, les intérêts vitaux du Canada et il assure aux pêcheurs de Nouvelle-Ecosse un accès permanent à des ressources qui font vivre de nombreuses communautés. La décision, a-t-on dit à Ottawa, est équitable.

■ **Ressources pétrolières.** Les gisements d'hydrocarbures décelés il y a plusieurs années au large de l'île de Terre-Neuve sont de mieux en mieux connus. Les sondages qui ont été effectués, souvent à plus de quatre mille mètres sous la surface de la mer, permettent de prévoir que l'exploitation pourra commencer d'ici à la fin de la décennie. Le gisement Hibernia, le plus important, produira, selon les experts, 50 000 barils de pétrole par jour en 1988 et 100 000 barils par jour en 1990. On a obtenu confirmation du fait que les réserves potentielles de ce gisement s'élèvent à 1,1 milliard de barils, soit deux fois plus que le gisement Amauligak récemment découvert dans la mer de Beaufort. Un autre gisement, Terra-Nova, pourra produire lui aussi de 75 000 à 100 000 barils de pétrole par jour à la fin de la décennie ; ses réserves potentielles sont évaluées à 500 millions de barils. La plupart des grandes compagnies pétrolières internationales sont présentes sur les sites d'exploration. Elles se partagent les très nombreux permis de recherche qui ont été attribués au large des côtes de l'île de Terre-Neuve, du Labrador et de l'île Baffin.

TECHNIQUES

■ **Satellite de communications.** Le satellite canadien Anik D-2 a été mis sur orbite, le 8 novembre dernier, par la navette américaine Discovery. Anik D-1 avait été lancé, en août 1982, par une fusée Delta de la Nasa. La technique du largage à partir d'une navette spatiale est très particulière : placé dans la soute sur une plate-forme tournante, le satellite est d'abord mis en rotation sur lui-même pour lui permettre de conserver, une fois dans l'espace, une attitude constante par rapport à la Terre, puis il est catapulté hors de la soute. Enfin, il est placé sur orbite à l'aide du moteur dont il est doté. Comme Anik D-1, Anik D-2 est destiné à remplacer les satellites de la série Anik A mis sur orbite entre 1972 et 1978. Il se peut que le nouveau satellite n'entre en service que dans un an ou deux, mais il vaut mieux, de l'avis des spécialistes, avoir un satellite en réserve dans l'espace plutôt que sur la Terre. Il est possible en effet d'affiner sa position en quelques jours, alors que l'entreposage à terre présenterait pour l'exploitant le risque d'avoir à attendre pendant plusieurs mois un lancement par la Nasa. Construit par Spar Aerospace, compagnie canadienne qui a réalisé aussi le bras télémanipulateur dont sont dotées les navettes spatiales, Anik D-2 appartient à Télésat-Canada, société qui exploite les satellites de communications.

■ **TGV Montréal-New-York.** Selon les études préliminaires dont les résultats ont été publiés en septembre dernier, un TGV Montréal-New-York pourrait couvrir ses frais d'exploitation, mais il ne permettrait pas d'amortir les coûts de l'aménagement de la ligne. Promoteur du projet, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, estime que ces premiers éléments d'information autoriseront la poursuite des études, conformément au protocole d'entente signé en 1983 par le Québec, l'Etat du Vermont et l'Etat de New-York. Au départ de Montréal, la voie ferrée franchirait le Richelieu, puis elle longerait la rive Est du lac Champlain, le canal Champlain, enfin l'Hudson. Entre Montréal et New-York, deux gares seraient aménagées, l'une à Burlington (Vermont), l'autre à Albany, capitale de l'Etat de New-York. Sur un trajet de six cents kilomètres, qui serait couvert en moins de trois heures, le TGV roulerait sur 540 kilomètres en territoire américain. La liaison engendrerait, prévoit-on, une très forte croissance de la fréquentation de la ligne, qui passerait de 530 000 voyageurs (chiffre de 1982) à 3,5 millions de voyageurs par an d'ici à la fin du siècle. Les travaux d'aménagement de la ligne, qui dureraient quatre ans, créeraient trois mille emplois directs ou indirects. L'exploitation en créerait mille cinq cents.

ARTS

■ **Katajjaq.** Les Inuit (Esquimaux) aiment les jeux. Autrefois, un conflit même sérieux pouvait se résoudre grâce à des duels vocaux. Le katajjaq est l'un de ces jeux. Deux femmes inuit se tiennent face à face, choisissent un motif vocal et le répètent jusqu'à épuisement en alternant les sons graves et les sons aigus. Construit à base de rythmes, de mouvements respiratoires et d'intonations sur lesquels se greffent des éléments sonores sans signification particulière (haa, hamma...), le katajjaq donne l'impression de ne produire qu'une seule source sonore,

Katajjaq, jeu traditionnel des femmes Inuit.

alors que l'oreille exercée doit pouvoir discerner la multiplicité des sons émis par chaque femme, jugée justement sur la beauté et la difficulté de ceux-ci. Pour obtenir plus aisément cet effet, les femmes choisissent des partenaires qui possèdent le même type de voix. Fascinant pour l'oreille occidentale, qui ne peut saisir que l'originalité de ses effets vocaux (profonds et gutturaux), le katajjaq est plus qu'un amusement. Il suppose des relations privilégiées entre les chanteuses (parenté, amitié, association). La compétition n'étant pas, pour les Inuit, une fin en soi, le plus important est de participer à ce jeu, facteur